Conseil InterSyndical de l'Arc Lémanique

CISAL

Siège en France:
Maison des Syndicats
rue de la Crête 29 - BP 55
74963 Cran Gevrier CEDEX
tél. 50 67 91 64, fax 50 67 09 45

Siège en Suisse:
Union des Syndicats du Canton de Genève
rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève,
tél. 022 / 731 84 30, fax 022 / 738 19 84

CISAL95.004

Aux médias suisses et français
de la région jouxtant le lac Léman

Genève, le 27 septembre 1995.

L'Union des syndicats du canton de Genève a suscité la création du Conseil Intersyndical de l'Arc lémanique au printemps 1995; il est consituté pour la France de l'Ain et de la Haute-Savoie des Unions Départementales CFDT, Unions Départementales CGT, FEN, FO, FSU, CFTC et pour le côté suisse des Unions Syndicales du Canton de Genève, du Canton du Valais, Canton de Vaud, Union Helvetia Suisse romande, et à Genève d'Actions et du Syndicat interprofessionnel de travailleuses et de travailleurs.

Préoccupé par le devenir de la région, et notamment de son réseau ferroviaire, le CISAL organise une

grande marche populaire sur la ligne du Tonkin entre Evian et Saint-Gingolph

le samedi 30 septembre 1995

La marche sur cet axe international contribuera à redonner au tranport ferroviaire le meilleur de ses potentialités: les polulations et leur cadre de vie, les salariés frontaliers ou les touristes ont tout à gagner d'un transport rationnel, économique et sûr.

Aussi les organisations concernées entendent par cette démonstration sauvegarder les 16 km de chemin de fer et obtenir sa remise en service. A l'arrivée sera servi un vin d'honneur au cours duquel aura lieu plusieurs prises de parole, ensuite de quoi les organisateurs

- présenteront leur point de vue sur la nécessité pour la région du développement de ce type de transport en terme d'outil économique;
- expliqueront les enjeux de leur action concertée sous l'aspect social et écologique;
- combattront les arguments des liquidateurs du rail et des transports publics.

Elles tiendront donc une conférence de presse sur ces objets le

samedi 30 septembre à 15 h 30
en la salle de la Mairie de Saint-Gingolph

En espérant pouvoir compter sur la présence de votre rédaction à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame et Monsieur le rédacteur en chef, nos salutations distinguées.

Claude Reymond, secrétaire de l'USCG

Au verso, modalités techniques pour les participants.

Modalités techniques

pour la grande marche populaire
sur la ligne du Tonkin
entre Evian et Saint-Gingolph

le samedi 30 septembre 1995

- rassemblement en gare d'Evian à 10 h 15
- départ vers 10 h 45 à pied sur la voie en direction de St-Gingolph
- pique nique tiré du sac de chacun à Lugrin vers 12 h, arrêt de 30 minutes
- arrivée à St-Gingolph vers 15 h, en la salle de la Mairie auront lieu des prises de paroles avec

  Messieurs

  Raymond PERAY – Maire de St-Gingolph

  Jean GALLAY – Secrétaire du CISAL

  Michel BEYTRISON – Président communal de St-Gingolph

  Marc FRANCINA – Maire d'Evian, Président de la Commission transport du Conseil du Léman

  Luc VUADENS – Préfet du District de Monthey

  Michel BEGUELIN – Député, Rédcateur du Cheminot SEV
- vin d'honneur
- conférence de presse
- retour sur Evian dès 17 h assuré par les organisateurs.

Dernière minute…

Est-ce encore prétexte d'une entrave aux libertés?

L'Association chablaisienne du chemin de fer touristique «Rive-Bleue Express» s'est engagée à mettre un train à disposition des participants, capacité de 170 places. Ce train doit assurer la maintenance, le sanitaire et permettre la prise en charge des personnes fatiguées et des enfants, voire transporter les manifestants dans le grand tunnel de Meillerie (820m) qui n'est pas éclairé.

Ce jour nous apprenons que la SNCF serait opposée à ce que la susdite association effectue cette mission. Des tractations sont en cours.

Le CISAL reste consterné de cette décision, il prend néanmoins d'ores et déjà toutes dispositions pour assurer le remplacement du train par des véhicules qui utiliseront la route attenante à la voie.